

COMPLAINTE DES POËTES AU ROY.

SIRE, les Muses désolées,
Aujourd'hui sans force & sans voix,
Viennent vous remontrer qu'elles sont accablées
Par le nombre de vos exploits :
Fournir à tout ce que vous faites,
Est un employ trop malaisé.
Tant de Sieges ont épuisé
Les Orateurs & les Poëtes.

Nos Parterres n'ont plus de Fleurs à vous donner,
Ou s'il en reste quelques-unes,
Ce ne sont que les plus communes,
Indignes de vous couronner.
En cette extrémité, que voulez-vous qu'on fasse ?
Il n'est plus de Lauriers chez nous,
Quoique depuis un tems sur le Mont de Parnasse,
On n'en ait cueilli que pour vous.

Nous chantâmes jadis la Conquête de Troye,
Et l'Univers encore s'obstine à l'admirer:
Mais ceux dont cette Ville enfin devint la proye,
Nous donnerent du tems pour nous y préparer.

Content d'une unique victoire,
Autrefois le brave Jason

Crut qu'il suffisoit pour sa gloire;
S'il pouvoit obliger les Filles de Mémoire
De chanter une fois Colchos & la Toison.
A vous seul aujourd'hui nous ne pouvons suffire;
Quittes d'Ypres, Tournay vient nous embarasser;
Nous avons beau faire & beau dire,
C'est toujours à recommencer.

LOUIS plus digne du Trône
Qu'aucun Roi que l'on ait vû,
Enseigne l'art à Bellonne
De faire des impromptu.

C'EST une chose facile
Aux Eleves d'Apollon,
Mais ce Conquérant habile
A plûtôt pris une Ville
Qu'ils n'ont fait une Chanson.

AUX POETES.

Vous à qui les neufs Sœurs au milieu du repos,
Ont appris à chanter les hauts faits des Heros,
A notre Conquérant venez tous rendre hommage;
Par des vers immortels célebrez son courage,
Et n'apprehendez pas que la postérité
Puisse vous accuser de l'avoir trop venté.
Quoique vous puissiez dire en publiant sa gloire,
Vous le ferez moins grand que ne fera l'Histoire.

ANTOINE-MARTIAL LE FEVRE, Prêtre de Paris, Bachelier en Théologie.

Lû & approuvé, ce 18 Septembre 1745.

Vû l'Approbation, permis d'Imprimer. A Paris, ce 23 Septembre 1745.
MARVILLE.

Regiſtré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°, 3067. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 10 Juillet 1745. A Paris le 11 Octobre 1745. VINCENT, Sindic.